

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2023

Nbre de membres : 14

Adhérents au CM : 14

Qui ont pris part à la délibération :

Date de la convocation : 27 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 2 Novembre 2023 à 18h30 , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MASSON Jean-Gabriel

Etaient présents :

JG Masson, M Delattre, G Pruvost, R Blondel, C Chrétien, B Fruleux, J Mouchon, G Jamez, N Gernez, R Lemaire, D Roussel, T Ingelaere , A Defevre

Excusé, procuration donnée : V Lagache,

✓ Délibération modificative pour crédits supplémentaires Opération Salle de Sports

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prendre une délibération modificative pour crédits supplémentaires à affecter au programme des travaux de la Salle des Sports.

Après en avoir délibéré il est décidé d'affecter 70 000€ au compte 2313 opération 1028, et de prélever la somme de 70 000€ au compte 2115 Terrains bâtis opération 1037.

✓ Délibération Marché UGAP GAZ

Le conseil municipal donne son accord au maire pour souscrire au prochain appel d'offre groupé UGAP du marché du GAZ.

✓ Informations diverses

- L'inauguration de la stèle à la mémoire des 133 internationaux de rugby est confirmée pour le 4 novembre.
La stèle sera prête, mais le reste sera toujours en chantier. Un point est fait sur l'organisation.
- Une réunion est prévue avec les autres communes pour affiner les modalités de convention avec Rigolo comme la vie pour les centres de loisirs 2024.

Tous les sujets du jour ayant été abordés, Monsieur le Maire clôture la séance à 19h30.